

La transmission d'entreprises en Picardie 17 000 entreprises et 75 000 emplois en jeu

Entre 1997 et 2004, près de 1 000 entreprises ont changé de main chaque année. Le départ en retraite du dirigeant est à l'origine de 60 % des transmissions d'entreprises. Ce phénomène va s'accroître dans les prochaines années avec le vieillissement des dirigeants : 17 000 entreprises indépendantes sont dirigées par une personne d'au moins 50 ans dont 10 000 par un entrepreneur d'au moins 55 ans. Les secteurs les plus concernés sont l'industrie et le transport où 45 % des dirigeants ont plus de 50 ans, puis le commerce et les services aux entreprises avec 40 % de chefs d'entreprise d'au moins 50 ans.

Aujourd'hui, la création par reprise est peu développée dans la plupart des activités économiques hormis les services à la population qui concentrent 80 % des transmissions opérées entre 2000 et 2004. Pourtant les chances de survie à 3 ans sont supérieures de 30 % à celles de nouvelles créations. Engager un capital d'au moins 16 000 euros, être âgé de plus de 30 ans, disposer d'une solide expérience professionnelle ou technique sont des atouts qui augmentent considérablement les chances de passer le cap des 3 ans.

Matthieu WYCKAERT,
Insee Picardie

Lorsque monsieur D prit les rênes de l'entreprise de plomberie de son père, installée au cœur du Santerre, ce n'est qu'après avoir acquis la formation appropriée et en conservant le soutien paternel pour assurer ses premiers pas. Même dans ce cas, qui économise la recherche d'un repreneur, la transmission d'une entreprise n'est pas improvisée.

La transmission d'une entreprise est une opération complexe, qui engage non seulement les acteurs principaux, le cédant et le repreneur, mais aussi les éventuels salariés de l'entreprise. L'augmentation du nombre de chefs d'entreprise seniors¹ amplifie les enjeux économiques de la transmission des entreprises dans les toutes prochaines années.

► La retraite du dirigeant à l'origine de six transmissions d'entreprise sur dix

En 2006, 17 000 entrepreneurs picards indépendants ont 50 ans ou plus, ils dirigent 40 % des entreprises indépendantes de la région. À titre de comparaison, un tiers des chefs d'entreprise était au moins quinquagénaire en 1999.

L'urgence à préparer la transmission de ces entreprises se répartit dans le temps : parmi ces 17 000 entreprises, 10 000 ont un dirigeant qui a 55 ans ou plus. Pour elles, les spécialistes considèrent nécessaire d'entamer dès à présent la réflexion sur le devenir de l'entreprise après le départ de son dirigeant. L'âge moyen de départ à la retraite des chefs d'entreprise est de 61 ans². Le délai est important mais nécessaire, pour optimiser la recherche du repreneur et les conditions de la reprise afin de pérenniser l'activité de l'entreprise.

Entre 1997 et 2004, près de 1 000 entreprises ont changé de main chaque année³. Le départ en retraite

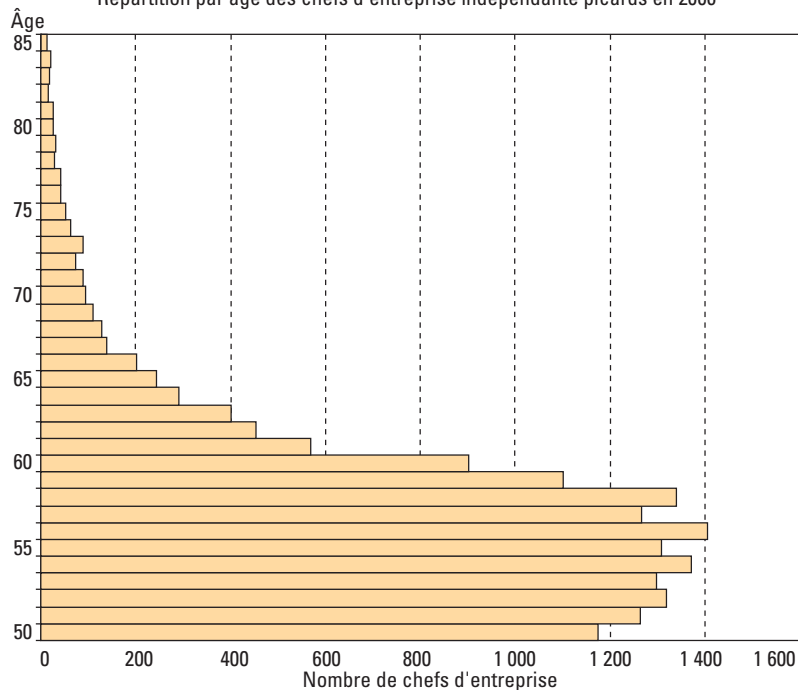
¹Par convention, nous utiliserons le terme senior pour désigner les personnes de 50 ans ou plus.

²Selon l'étude d'Oseo Bdpme et de la DCASPL.

³Les créations par reprise d'entreprise ne représentent qu'une partie de l'ensemble des reprises. Pour être exhaustif, il faut prendre en compte aussi les absorptions et les rachats de parts sociales. En 2002, les reprises se sont élevées à 1 250, soit 950 créations par reprise et 300 absorptions.

17 000 chefs d'entreprise de 50 ans ou plus

Répartition par âge des chefs d'entreprise indépendante picards en 2006



Source : Insee, REE sirene - CCI de Picardie

Un cédant sur deux a 50 ans ou plus

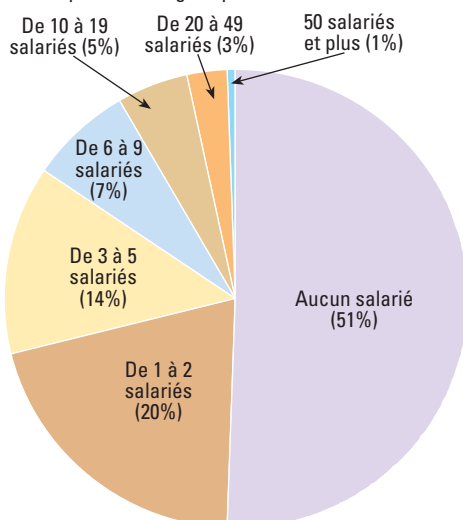
Âge du cédant dans les créations par reprise d'entreprise individuelle en 2002

	Répartition (%)
Entre 20 ans et 29 ans	5,3
Entre 30 et 39 ans	20,4
Entre 40 et 49 ans	24,6
50 ans ou plus	49,8
Ensemble	100,0

Source : Insee, REE Sirene

Au moins un emploi salarié en jeu dans la moitié des entreprises

Répartition par taille des entreprises indépendantes picardes dirigées par un senior en 2006



Source : Insee, REE sirene - CCI de Picardie

du dirigeant est à l'origine de 60 % des transmissions d'entreprises⁴, ce chiffre ne correspond qu'à environ un tiers des entreprises potentiellement transmissibles. En 2004, 55 % des chefs d'entreprise individuelle qui ont pris leur retraite, n'ont pas cherché de repreneur et 18 % des recherches n'ont pas abouti. Si ces tendances se prolongent, 12 000 entreprises picardes pourraient cesser leur activité dans la prochaine décennie, alors que nombre d'entre elles sont parfaitement viables. Sans préjuger de la situation de ces entreprises dans les prochaines années, parmi les 17 000 entreprises picardes gérées par un senior, seulement 6,3 % ont une situation financière fortement dégradée, aussi bien en termes de trésorerie que de ressources propres.

► La transmission : 58 000 emplois salariés en jeu

Près de la moitié des salariés (45 %) des entreprises indépendantes est managée par un senior. Parmi ces 58 000 salariés, les deux tiers sont dirigés par un entrepreneur de 55 ans ou plus. Si l'on ajoute l'emploi non salarié des dirigeants eux-mêmes, la transmission d'entreprise met en jeu 75 000 emplois, soit 11,3 % de l'ensemble des emplois régionaux.

Sur le plan économique, les entreprises indépendantes dirigées par des seniors représentent 16 % de la valeur ajoutée dans les services marchands. Elles comptent en moyenne 3,4 salariés et réalisent 545 000 euros de chiffre d'affaires annuel. Elles sont plus importantes que celles de leurs cadets, qui emploient 2,7 salariés en moyenne et réalisent 445 000 euros de chiffre d'affaires par an. Ces différences s'expliquent notamment par l'assise plus ancienne des entreprises managées par des seniors dans leur marché respectif : l'âge médian de ces entreprises est de 16 ans contre 6 ans pour les entreprises dont le dirigeant a moins de 50 ans.

La moitié des entreprises indépendantes n'a pour seul emploi que celui de son dirigeant, qu'il soit ou non cinquantenaire. Ces entreprises sont nombreuses dans la sphère de l'économie résidentielle, activité essentiellement destinée à la population : la boulangerie-pâtisserie, le commerce de détail et les services à la personne.

Ce type d'entreprise n'est pas toujours transmissible, en particulier quand l'intuitu personae du dirigeant constitue l'essence même de la valeur de l'entreprise. La plupart de ces entreprises peuvent toutefois être reprises dès lors qu'il existe une valeur financière à acquérir : fonds de commerce, outil de travail... ; par exemple, un boulanger peut ne pas avoir de salarié et vendre sa boulangerie.

Malgré le faible enjeu pour l'emploi, la transmission de ces entreprises a un impact économique plus large que l'activité même de l'entreprise, la disparition de certains services à la population pouvant fortement amoindrir l'attractivité du territoire.

⁴Selon l'étude d'Oseo Bdpme et de la DCASPL.

► L'âge des capitaines de l'industrie et des transports plus élevé

L'industrie et le transport sont les secteurs dans lesquels les proportions de chefs d'entreprise seniors sont les plus élevées, supérieures à 45 %. Les artisans constituent les trois quarts des 1 600 chefs d'entreprise de 50 ans ou plus du secteur de l'industrie. L'industrie des équipements mécaniques et la métallurgie, secteurs d'implantation traditionnelle en Picardie, concentrent une forte proportion d'entrepreneurs seniors, particulièrement dans la chaudronnerie et la fabrication de réservoirs métalliques et de chaudières et dans les services industriels du travail des métaux. Dans le domaine du transport, 450 entrepreneurs de transport routier de marchandises et 250 propriétaires de taxis ont 50 ans ou plus.

L'industrie concentre 9 % des chefs d'entreprise seniors et 20 % des emplois des entreprises dirigées par un senior. Dans le transport il s'agit respectivement de 5 % et 6 %.

Deux tiers des entreprises industrielles indépendantes dirigées par un senior ont au moins un salarié. C'est pourquoi en termes d'emploi en jeu, l'industrie prend autant d'importance que la construction et un peu moins que le commerce.

Dans le transport, six entreprises sur dix n'ont pas de salarié, les taxis en particulier : les conséquences sur l'emploi salarié sont concentrées sur peu d'entreprises.

► 4 chefs d'entreprise sur 10 du commerce et des services aux entreprises ont atteint la cinquantaine

Les dirigeants des services aux entreprises et du commerce⁵, ont une pyramide des âges semblable à la moyenne régionale : 40 % des chefs d'entreprise seniors ont atteint la cinquantaine. Ces activités rassemblent 40 % des entreprises et des salariés dirigés par un senior.

Le commerce de gros et la boucherie ont des chefs d'entreprise plus âgés que la moyenne régionale avec environ 45 % de seniors. À l'inverse, le secteur de la boulangerie-pâtisserie a des chefs plus jeunes qu'en moyenne (28 % de seniors).

Dans les services principalement destinés aux entreprises, les activités d'ingénierie et de conseil ont une structure de direction plutôt âgée : la moitié des comptables, architectes, entrepreneurs en études techniques et dirigeants du conseil pour les affaires et la gestion ont 50 ans ou plus.

► Construction et services aux particuliers : des chefs d'entreprise relativement jeunes

Le bâtiment et les services principalement destinés aux particuliers ont des structures de direction plus jeunes que les autres secteurs d'activité mais les diri-

Les reprises sans salarié : un phénomène cantonné dans 5 secteurs

Taux de reprise* moyen entre 2000 et 2006 en Picardie

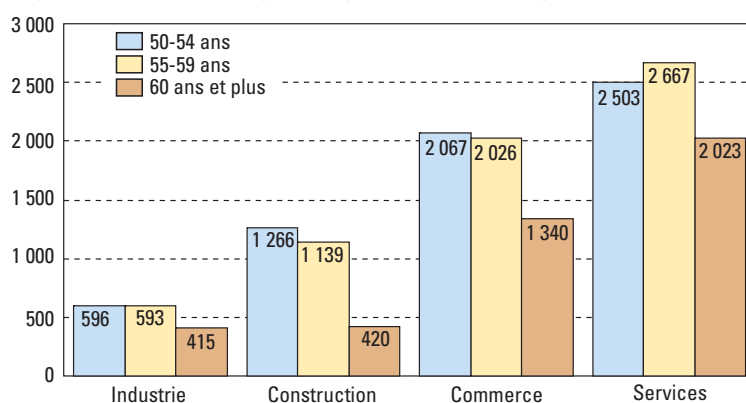
	Taux de reprise annuel moyen	Taux de reprise annuel moyen des entreprises sans salarié
Industrie agroalimentaire	4,99	5,86
Commerce et réparation automobile	2,10	2,19
Commerce de détail, réparation	2,70	2,72
Hôtels et restaurants	7,37	9,43
Services personnels et domestiques	2,48	2,28
Autres activités	0,65	0,43

*Taux de reprise = nombre de créations par reprise d'entreprise de l'année n rapporté au stock d'entreprise de la même année,

Source : Insee, REE Sirene

Dans la construction, les chefs d'entreprise partent plus jeunes

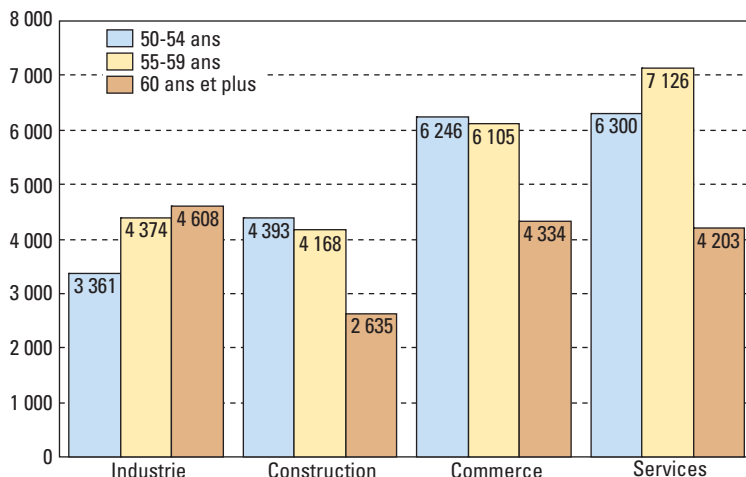
Répartition des chefs d'entreprise indépendante de 50 ans ou plus de Picardie en 2006



Source : Insee, REE sirene - CCI de Picardie

34 000 emplois salariés concernés dans le commerce et les services

Répartition de l'emploi salarié des entreprises dirigées par un senior en Picardie en 2006

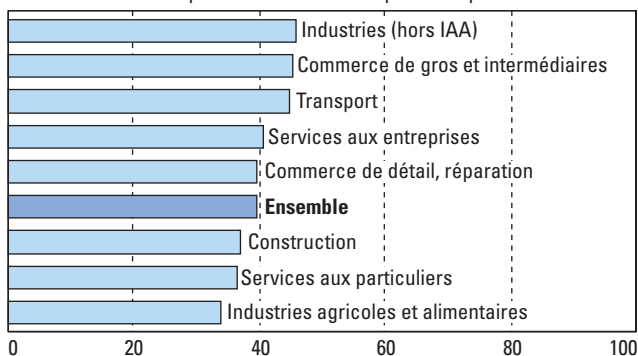


Source : Insee, REE sirene - CCI de Picardie

⁵Y compris les artisans de la boulangerie et des activités de bouche.

Relativement moins de séniors dans les activités proches des particuliers

Part des séniors parmi les chefs d'entreprise indépendante en %



Source : Insee, REE sirene - CCI de Picardie

geants seniors emploient une proportion de salariés plus élevée qu'en moyenne dans les autres activités.

Avec 3 000 chefs d'entreprise seniors dont la moitié dirige un restaurant ou un hôtel, les services aux particuliers comptent parmi les plus jeunes : la part des dirigeants seniors est de huit points inférieure à la moyenne régionale.

La faible part des patrons quinquagénaires dans le secteur du bâtiment ne met pas ce secteur à l'abri des préoccupations de la transmission d'entreprise.

D'une part, les emplois salariés de la construction sont concentrés aux mains des seniors, surtout dans les zones rurales. Les 11 000 salariés concernés représentent un emploi sur trois dans l'espace urbain et un sur deux dans l'espace rural.

D'autre part, la situation des corps de métiers n'est pas homogène face au vieillissement des chefs d'entreprise. Les entrepreneurs, électriciens, menuisiers ou couvreurs sont relativement jeunes. Les peintres d'intérieur, plombiers et autres installateurs de gaz comptent une forte proportion de seniors parmi eux.

► Le vieillissement des dirigeants : un phénomène aussi bien rural qu'urbain

Les trois quarts des entreprises indépendantes sont localisées dans l'espace urbain et un quart dans l'espace rural. Les chefs d'entreprise seniors se répartissent dans les mêmes proportions entre la ville et la campagne. Le vieillissement de la pyramide des âges des entrepreneurs n'est pas plus important en zone rurale, mais l'économie rurale y est plus sensible.

D'une part en termes d'emplois, 12,5 % des salariés de l'espace rural travaillent dans une entreprise indépendante dont le chef a 50 ans ou plus, contre 9,2 % dans l'espace urbain.

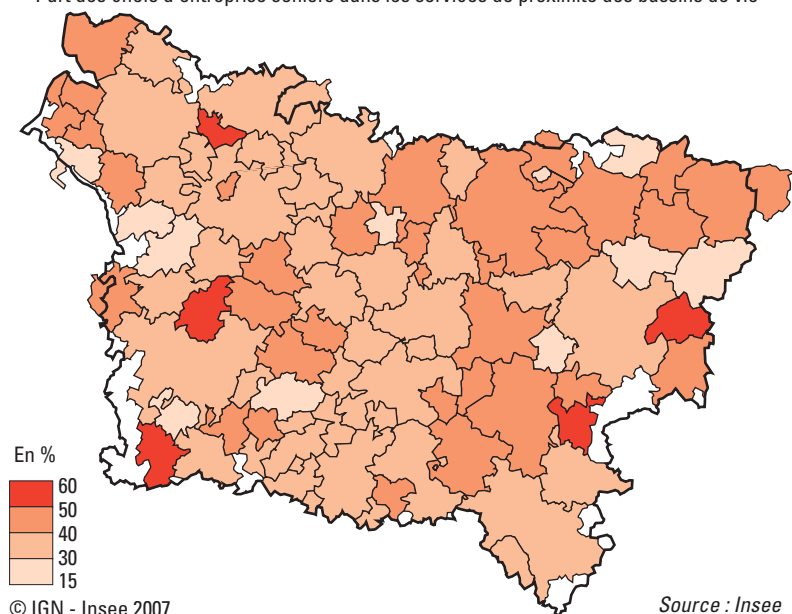
D'autre part, la diversité de l'activité économique est plus souvent liée à l'existence d'une ou deux entreprises. De nombreux bassins de vie du nord et l'ouest de l'Aisne, du Santerre et de la Côte Picarde dans la Somme et autour de Beauvais dans l'Oise comptent plus de 40 % de chefs d'entreprise seniors dans les services à la population (services de proximité). Dans les bassins de vie urbains tels que Péronne, Saint-Quentin ou Soissons, le nombre d'entreprises pallie la défaillance de certaines d'entre elles. En revanche, pour les bassins de vie ruraux, le départ à la retraite d'un commerçant ou d'un artisan peut entraîner la disparition du service.

► L'Oise : la proportion la plus forte de jeunes dirigeants

Même si l'Oise est le département picard comptant le plus grand nombre de dirigeants seniors grâce à l'importance de son système productif, il est le dernier pour la part de ceux-ci. Notamment, le pays du Grand Beauvaisis a la proportion de seniors parmi ses chefs d'entreprise la plus basse de la région avec 36 %.

Vieillesse de la population et accès aux services : un risque pour les zones rurales

Part des chefs d'entreprise seniors dans les services de proximité des bassins de vie



Les boulangeries et les salons de coiffure : des dirigeants plutôt jeunes

Les dirigeants de 50 ans ou plus dans le commerce de proximité ou l'artisanat en Picardie en 2006

	Nombre	Part des séniors
Boulangers pâtisseries	307	28,3
Coiffeurs	523	31,3
Électriciens	329	32,6
Commerce de détail hors magasin	480	34,6
Menuisiers	292	34,9
Couvreurs	240	35,1
Autres services à la personne (soins de beauté, pompes funèbres...)	500	35,3
Vente alimentaire hors magasin	215	40,0
Maçons	604	40,7
Autres commerces spécialisés (fleuristes, papeterie, téléphonie...)	630	41,9
Commerce alimentaire spécialisé	342	41,9
Produits pharmaceutiques et de parfumerie	312	42,4
Peintre d'intérieur	267	42,5
Installations d'eau et de gaz	287	43,7
Équipement de la personne (habillement, chaussures, bijouterie...)	416	43,7
Équipement de la maison (meubles, électroménager, bricolage...)	374	43,9
Bouchers	211	44,6

Source : Insee, REE Sirene - CCI de Picardie

Les chefs d'entreprise isariens sont en moyenne plus jeunes que ceux des autres départements picards dans la plupart des secteurs d'activité. En particulier, le vieillissement des dirigeants de la métallurgie et de la mécanique, est moins prononcé, ces secteurs bénéficiant indirectement du développement d'activités industrielles d'implantation récente comme la chimie ou la plasturgie.

Seulement 9 % des salariés du département ont un patron au moins quinquagénaire : dans la construction et la métallurgie, qui compte le plus de dirigeants seniors, leurs entreprises sont de taille moins importante que dans les autres départements de la région. Toutefois, dans le Sud-Oise, plus de 12 % de l'emploi salarié est concerné, proportion parmi les plus élevées de la région.

► La Somme : des chefs d'entreprise âgés

Dans la Somme, 41 % des dirigeants ont 50 ans ou plus. Ils sont à la tête de 10 % de l'emploi salarié. À l'inverse de l'Oise, les seniors sont plus présents aussi bien dans les secteurs les plus jeunes (restauration, hôtellerie ou services personnels) que dans les activités les plus âgées (commerce de gros).

Dans le département, la part de l'emploi salarié concerné par le vieillissement des chefs d'entreprise est élevée dans les pays de la Haute-Somme et de la Picardie Maritime. Dans ce dernier pays, l'écart est important entre la partie rurale et l'espace urbain : 16 % des salariés du rural, et 10 % dans les villes. Il en est de même dans le Grand Amiénois, mais l'écart est moindre.

► L'Aisne : une part importante de l'emploi salarié en jeu

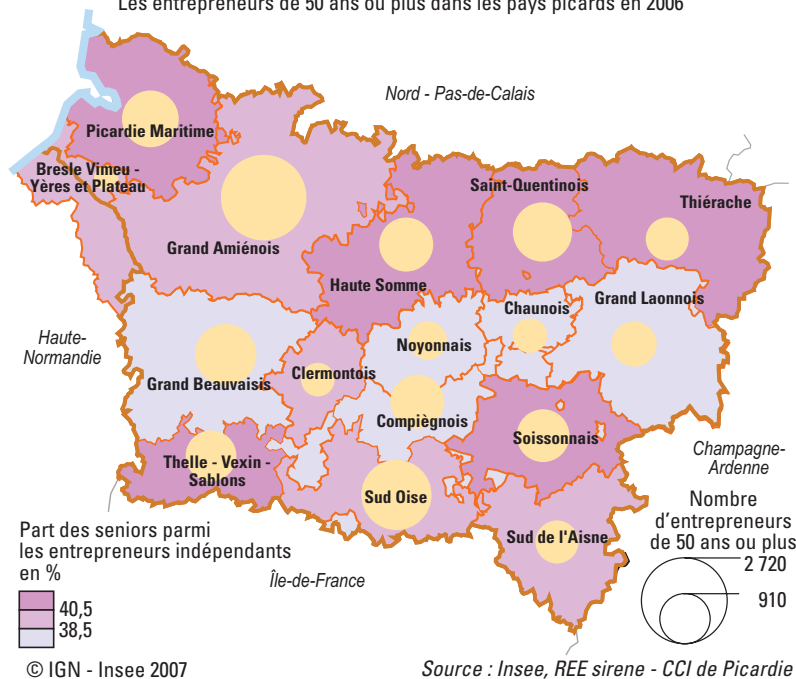
Dans l'Aisne, la place des chefs d'entreprise seniors dans l'appareil productif ne se distingue pas de la moyenne régionale, cependant la part des salariés travaillant pour un entrepreneur senior est plus élevée que dans les autres départements. Cette particularité s'explique par une sur représentation des entreprises de 10 à 19 salariés dirigées par un senior en particulier dans la construction, le commerce et la réparation automobile.

Dans les pays du Saint-Quentinois et de la Thiérache, plus de 12 % des salariés travaillent pour un entrepreneur senior. Le Chaunois se distingue du reste du département par la faible proportion d'entrepreneurs seniors et d'emploi salarié concerné.

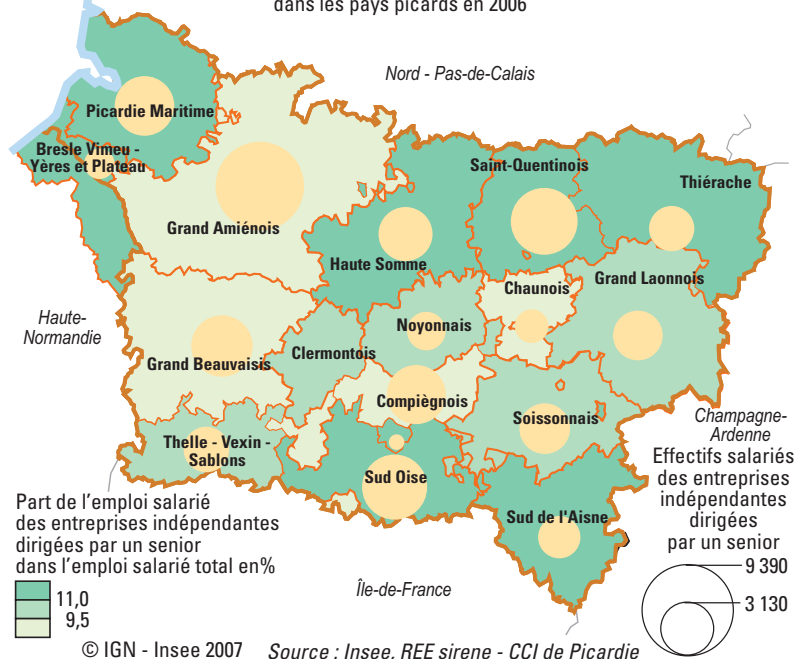
► La transmission d'entreprise peu développée dans la plupart des secteurs de l'économie

Dans les prochaines années, les entreprises potentiellement transmissibles seront sans doute plus nombreuses en raison de l'augmentation prévisible des départs en retraite de leur dirigeant. Face à ce marché potentiel, un défi pour l'économie régionale est de développer les acquisitions d'entreprises existantes.

Le grand Beauvaisis a la proportion de dirigeants seniors la plus basse de la région
Les entrepreneurs de 50 ans ou plus dans les pays picards en 2006



L'emploi salarié concerné par des transmissions pèse lourd dans les pays ruraux
L'emploi salarié des entreprises indépendantes dirigées par un senior dans les pays picards en 2006



Quatre dirigeants picards de 50 ans ou plus sur dix dans l'Oise

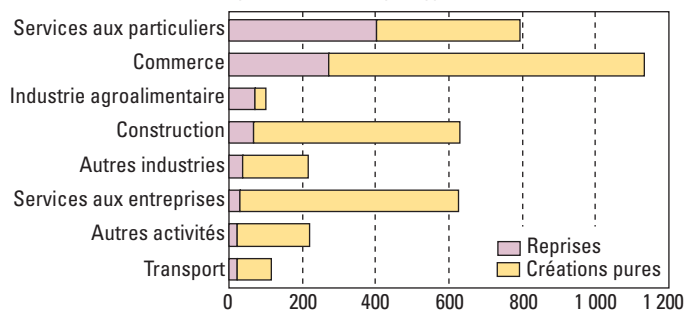
Répartition départementale des dirigeants seniors et des emplois salariés concernés en 2006

	Aisne	Oise	Somme	Picardie
Chefs d'entreprise de 50 ans ou plus	4 740	7 190	5 120	17 060
% parmi les indépendants	40,0	38,2	40,9	39,5
Emplois salariés concernés	17 100	22 600	18 200	57 900
% de l'emploi salarié picard	11,7	9,6	10,0	10,3

Source : Insee, REE Sirene, Clap - CCI de Picardie

La reprise d'entreprise se pratique peu hormis dans l'artisanat et le commerce

Nombre annuel moyen de créations par type* entre 2000 et 2004



*Hors réactivation d'entreprises existantes

Source : Insee, REE Sirene

Les reprises picardes ont un meilleur taux de survie

Taux de survie des reprises

	à 1 an	à 2 ans	à 3 ans
France	93,2	85,4	76,0
Picardie	93,6	86,0	77,1

Source : Insee, Sine 2002

Repandre ou créer une entreprise est une question de taille

Répartition des entreprises picardes créées en 2002 selon capital investi

	Reprise	Création pure
Moins de 4 000 euros	15,5	38,2
De 4 000 à moins de 8 000 euros	12,9	18,9
De 8 000 à moins de 16 000 euros	11,9	19,5
De 16 000 à moins de 40 000 euros	20,3	13,7
40 000 euros ou plus	39,4	9,7
Total	100,0	100,0

Source : Insee, Sine 2002

La reprise c'est moins de croissance mais plus d'emplois (que la création pure)

Nombre moyen d'emplois par entreprise

	Reprise	Création pure
au démarrage de l'entreprise		
Emploi total	2,7	1,6
dont salariés	1,5	0,6
3 ans après		
Emploi total	3,1	2,3
dont salariés	2,1	1,3

Source : Insee, Sine 2002

En 2006, le taux de création par reprise est de 1,8 % en Picardie contre 1,5 % en France, la région se situe au-dessus du niveau national depuis plus d'une décennie. L'Oise regroupe le plus grand nombre de reprises : 42 % des créations par reprise de Picardie. Les deux autres départements en comptent chacun 29 %.

Ce mode de création d'entreprise demeure toutefois peu développé en dehors des activités de services à la population⁶ qui concentrent 80 % des 4 600 transmissions d'entreprises opérées entre 2000 et 2004. Trois nouveaux artisans de la boulangerie ou des métiers de bouche sur quatre ont repris un établissement existant. Dans les autres activités de services de proximité, un quart des nouvelles entreprises commerciales sont des reprises, et la moitié dans les activités de type artisanal ou de services.

Dans les autres activités, le renouvellement du tissu productif s'effectue essentiellement par création nouvelle. Dans l'industrie, le transport, 80 % des nouvelles entreprises sont des créations pures et 90 % dans la construction. Les reprises sont l'exception dans les autres activités.

► Trois quarts des reprises survivent à leurs trois premières années

Cette désaffection pour la reprise d'une entreprise n'apparaît pas justifiée au regard de la solidité de l'entreprise acquise : toutes choses égales par ailleurs les chances de survie à trois ans d'une entreprise reprise sont de l'ordre de 30 % supérieures à celles d'une création pure. Trois quarts des reprises survivent aux aléas des trois premières années d'exercice, alors que seulement deux tiers des créations pures arrivent à leur troisième année. Cependant, les hôtels et restaurants survivent moins bien à leurs trois premières années que l'ensemble des reprises. Les activités de proximité survivent plus qu'en moyenne régionale : 79 % sont toujours en activité au bout de trois ans grâce notamment à la vitalité des commerces spécialisés et des boulangeries-pâtisseries.

L'avantage des créations par reprise sur les nouvelles créations est très important dans le secteur du transport : les chances de survie à trois ans, toutes choses égales par ailleurs, sont multipliées par trois. Dans l'industrie, la construction et les services aux entreprises, le gain est plus modeste, entre 50 et 70 %. Il est plus faible dans les secteurs du commerce et des services aux particuliers alors que ce sont les secteurs où ce mode de création est le plus répandu.

► Un investissement plus important que pour une nouvelle création

La création par reprise ne présente pas des avantages sur la création nouvelle. Sur le plan financier, les reprises nécessitent un capital plus important. Seulement 20 % des créations pures engagent plus de 16 000 euros, ce qui est le cas de 60 % des reprises.

⁶Il s'agit ici du commerce, des services aux particuliers, des boulangeries, des pâtisseries, des charcuteries et des autres activités de proximité classées dans l'industrie agroalimentaire.

Le repreneur finance en moyenne 37 % de son acquisition sur ses ressources personnelles, familiales ou avec l'aide d'associés. Le reste des fonds est emprunté. Les subventions et les aides complètent à la marge le plan de financement. Les reprises sont moins fréquemment aidées que les créations nouvelles à l'exception des opérations de reprise par un salarié à son ancien employeur.

L'importance des moyens de départ mis en œuvre est aussi un atout pour surmonter les vicissitudes de l'activité. Ainsi, une reprise avec plus de 16 000 euros de capital de départ augmente ses chances de survie à trois ans de 70 % par rapport à une entreprise de même taille, de même secteur et démarrant son activité avec un capital entre 8 000 et 16 000 euros.

► La dépendance à un donneur d'ordre est un risque important

Malgré une assise financière plus importante, les repreneurs ne sont pas à l'abri des difficultés de trésorerie : 30 % des entrepreneurs picards ayant repris une entreprise en 2002 déclarent avoir eu des difficultés de trésorerie entre 2002 et 2005, autant que les entrepreneurs qui ont créé leur entreprise ex-nihilo. Ces proportions sont identiques à la moyenne nationale.

La défaillance d'un client est très souvent à l'origine des difficultés de trésorerie. La dépendance à un nombre trop faible de clients ou à un donneur d'ordre augmente d'un tiers les risques de mettre la clef sous la porte avant le cap des trois ans d'existence pour une reprise. Ces entreprises sont plus sensibles à ce facteur que les nouvelles créations.

Un quart des repreneurs picards est préoccupé à sauvegarder son entreprise (4 points de plus que leurs homologues des autres régions), une moitié maintient l'entreprise et le dernier quart développe son acquisition. L'écart avec les autres régions s'explique par les difficultés des petites entreprises du secteur du transport, qui s'est fortement restructuré dans la région au début des années 2000.

► 2,7 emplois préservés en moyenne par reprise

Sur le plan de l'économie régionale, les reprises offrent de meilleures perspectives sur l'emploi que les nouvelles créations. En 2002, les reprises picardes ont préservé ou créé en moyenne 2,7 emplois au démarrage dont 1,5 emploi salarié, soit trois fois plus que les créations pures. Au fil des trois premières années, les reprises passent à 3,1 emplois en moyenne en Picardie. Cette augmentation compense au moins les pertes d'emplois salariés occasionnées par les fermetures, même si elle ne corrige pas entièrement les pertes d'emplois non salariés. Par rapport aux créations pures, une reprise crée moins d'emplois salariés au cours des trois premières années, mais elle reste en moyenne de plus grande taille.

La taille de l'entreprise contribue, par ailleurs, à l'avantage de la reprise par rapport à la création

L'expérience professionnelle sous tendue par une formation technique, le bagage du repreneur plus que du créateur

Répartition des chefs d'entreprise créés en Picardie en 2002

	Repreneurs	Créateurs
Âge		
Moins de 30 ans	20,0	23,1
De 30 à 49 ans	64,0	62,7
50 et plus	16,0	14,2
Diplôme le plus élevé		
Brevet des collèges ou équivalent	31,3	26,9
CAP/BEP	31,1	28,2
BAC technologique	12,7	8,5
BAC général	6,1	7,5
Diplôme supérieur au BAC	18,8	28,9
Expérience précédente		
A déjà créé une entreprise ou plus	19,3	23,3
A travaillé dans la même activité	56,5	50,9
dont depuis plus de 10 ans	27,3	23,1
Activité antérieure		
Actif	60,7	49,8
Chômeur	27,3	36,3
Inactif	12,0	13,9

Source : Insee, Sine 2002

Les entreprises indépendantes

L'étude porte sur les chefs d'entreprise indépendante de l'industrie, du commerce et des services. Ce sont les entreprises dont le siège est en Picardie et dont le responsable légal est susceptible de transmettre son entreprise à un repreneur. Les entreprises appartenant à un groupe ou à une holding sont exclues, de même que certaines activités dont la logique de transmission répond à des logiques particulières : agriculture, activités financières, médecins et infirmiers, officiers publics et ministériels. Les entreprises indépendantes comprennent les entreprises individuelles et les sociétés.

Les sources de l'étude

L'étude réalisée en partenariat avec la CRCI repose sur les fichiers fournis par les CCI sur la structure par âge des représentants légaux des entreprises.

Le profil du repreneur et la survie des entreprises transmises sont élaborés à partir des résultats des enquêtes du dispositif Sine (Système d'information sur les nouvelles entreprises) des années 2002 et 2005. Le financement du conseil régional a permis d'étendre l'enquête à l'ensemble des entreprises créées au premier semestre 2002.

pure. Pour une entreprise artisanale, qui emploie quelques salariés, les chances de survie à trois ans sont moitié plus importantes dans le cas d'une reprise que dans le cas d'une création pure. À l'inverse, en l'absence de salarié, une nouvelle entreprise a de meilleures chances de fêter son troisième anniversaire qu'une reprise.

► Le repreneur est un homme d'expérience

En 2002, le repreneur-type en Picardie est un homme de 38 ans. Il n'a pas le bac en poche, mais il s'est forgé une solide expérience professionnelle en tant que salarié d'une petite entreprise. Il reprend une entreprise dans le même secteur d'activité pour être à son compte de façon durable et de développer son entreprise.

Le désir d'être indépendant, le goût d'entreprendre, une opportunité qui s'est présentée ou la connaissance d'un chef d'entreprise ont résolu le

repreneur à franchir le pas. Son entourage familial ou personnel lui a permis de saisir des conseils utiles pour réaliser son projet et de trouver une aide, notamment son conjoint, pour préparer l'opération.

► Fragilité des reprises par des entrepreneurs de moins de 30 ans

Le profil du repreneur a une influence sur la survie de l'entreprise et le profil type du repreneur picard correspond aux critères qui favorisent la pérennité de l'entreprise : toutes choses égales par ailleurs, la jeunesse ou l'inactivité avant la reprise aggravent les risques d'échec. En revanche, un solide bagage professionnel ou technique du repreneur favorise la survie de son entreprise.

Un repreneur de moins de 30 ans a deux fois plus de risques de fermer son entreprise au cours des trois premières années qu'une personne plus âgée. Un créateur jeune a plus de chances de pérenniser une entreprise nouvelle qu'une reprise.

Comme l'âge, le fait d'être au chômage juste avant la création ou la reprise réduit les chances de survie de l'entreprise. Contrairement à l'âge, les chances de survie d'une reprise sont moins affectées par cet antécédent que celles d'une création pure.

Pour le repreneur, être titulaire d'un bac technique ou d'un diplôme post-bac est un facteur de pérennité pour son entreprise : il augmente les chances de survie de son entreprise de 76 % par rapport à un dirigeant ayant au plus un BEP ou un CAP. L'expérience professionnelle pallie ou complète la formation initiale : un repreneur ayant une dizaine d'années de métier dans l'activité de l'entreprise ou ayant déjà créé une entreprise augmente de 35 % les chances de son entreprise de passer le cap des trois ans d'exercice.

Pour en savoir plus

Étude sur les causes de la reprise ou de la non reprise des entreprises individuelles suite au départ en retraite de leur dirigeant, Rapport de la Direction du Commerce, de l'Artisanat, des Services et des Professions Libérales, 2007.

La transmission des petites et des moyennes entreprises : l'expérience d'OSEO Bdpme, OSEO Bdpme, juin 2005.

La transmission des PME artisanales, commerciales, industrielles et de services, rapport de F. Vilain au Conseil Économique et Social, n°28, 2004.

Dynamique de création d'entreprises en Picardie, Insee Picardie Dossier n° 40, 2005.

Le rôle économique des repreneurs d'entreprise, Insee Première n° 975, juillet 2004.

Des groupes de la taille d'une PME : Un phénomène en plein essor, Insee Première n° 764, mars 2001.